



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E58102

VALABLE JUSQU'AU 18/11/2026

ÉDITÉ LE

20/10/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 20/08/1984

Forme juridique : SARL

Capital : 30 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DIJON

Siret : 330 548 470 00013

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 0721 4110

Assurance Responsabilité Travaux :

SMA SA 1254001 / 002 206616/0

Assurance Responsabilité Civile :

SMA SA 1254001 / 002 206616/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2024

Raison sociale : LION RENOVATION

28 RUE DE MONTCHAPET
21000 DIJON

Téléphone : 03 80 53 99 99

Portable : 06 09 10 17 72

Site Internet : www.lionservice.fr

E-mail : caroline@lionservice.fr

Responsabilité légale :

BONNEVIE EMMANUEL CO-GÉRANT / BONNEVIE ROMAIN CO-GÉRANT

Fax : 03 80 53 99 90

Effectif moyen : 26

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	16/10/2025
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	16/10/2025
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	16/06/2025
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	19/11/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	16/10/2025
o Pompe à chaleur : chauffage	16/10/2025
o Chauffe-Eau Thermodynamique	16/10/2025
o Radiateurs électriques, dont régulation.	16/10/2025
o Ventilation mécanique	18/09/2025
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	18/09/2025
o Isolation des combles perdus	18/09/2025
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	18/09/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.